



ENVIRONNEMENT

HUBERT REEVES

et son équipe

Coordination: Nelly (Ligue Roc)

opinions@canoe.com

Collaboration spéciale

Nos requins préférés ?

Si l'on parle des poissons, les requins, du moins ceux qui sont des prédateurs, ont un rôle majeur dans les écosystèmes marins. En les supprimant, on rompt les équilibres qui sont garants de la vie dans les océans. Ce sont des régulateurs des populations des proies qu'ils consomment...

Les requins sont menacés, car ils sont victimes d'une pêche outrancière sous des formes variées, de la pêche industrielle à la pêche dite « sportive ».

Il est bien évident que l'augmentation des prises entraîne une situation préoccupante pour les espèces.

L'Europe exporte et importe (!) de la chair de requin.

Les ailerons sont l'objet d'une gastronomie de grande réputation, et l'huile extraite de leur foie est utilisée dans l'industrie cosmétique et pharmaceutique.

ÊTRE DES CONSOMMATEURS INFORMÉS

Souvent les acheteurs de poissons ignorent qu'ils achètent du requin.

Les requins sont victimes d'une pêche outrancière

Il en va ainsi de l'aiguillat, requin présent dans tout l'Atlantique Nord, où plusieurs populations sont identifiées. Il vit à proximité du fond, jusqu'à des profondeurs de 600 mètres où on va le chercher parce que les poissons de surface déclinent.

Sa faible fécondité et sa croissance lente doivent être prises en considération. Toute surexploitation peut le faire disparaître...

Et le client des poissonneries sait-il que la saumonette est le nom bien sympathique donné à un tout petit requin pelé et décapité ?

ÊTRE DES CONSOMMATEURS CONSCIENTS

Connaissez-vous le *finning* ? C'est une méthode qui consiste à enlever les nageoires des requins et à rejeter le reste de leur corps à la mer. Imaginer la lente agonie d'un grand nombre de requins ! À l'évidence, la demande internationale en ailerons de requins encourage cette abominable pratique.

La Commission européenne admet la possibilité d'une pêche du requin, dans laquelle les captures seraient entièrement utilisées.

L'ablation des ailerons des requins serait donc autorisée si cette pratique faisait partie d'un processus destiné à mieux exploiter toutes les parties de l'animal à bord. Au moins, c'en serait fini des souffrances que doivent endurer les animaux rejetés dans la mer, leurs ailerons sectionnés.

Pour garantir que toutes les parties du requin seront conservées à bord, les pêcheurs ayant obtenu un permis spécial devraient également inscrire toutes les justifications dans un livre de bord.

ÊTRE DES TERRIENS RESPONSABLES

En l'état des connaissances scientifiques, de nombreuses populations de requins sont gravement menacées. Dans un contexte où les ressources marines se réduisent, le gâchis engendré par le *finning* ne devrait pas rester permis. À cela s'ajoute, en divers lieux du globe, une pêche en pleine période de gestation.

Comme on l'a vu pour l'aiguillat, le mode de reproduction des requins est peu performant. Ils ne vivent pas en groupe, les rencontres entre les partenaires de sexe opposé sont aléatoires, ce qui réduit considérablement les chances d'accouplements et donc de naissances. Le respect des repos biologiques est un impératif pour ces espèces pillées. Nous connaissons tous le second sens du mot requin : homme d'affaires impitoyable, sans scrupule...

Une rumeur fantaisiste voudrait que le mot requin vienne du mot *requiem*. Lorsqu'on croyait ces squales tous mangeurs d'hommes, tout marin tombant en mer n'avait plus qu'à dire son *requiem*...

Mais il est fort à craindre que le *requiem* concerne plutôt les requins eux-mêmes.